

Le MAG d'Arpajon

Numéro 5 : Juin 2015

www.arpajonsurcere.com



Inauguration et 30 ans du centre social

[LE MAGAZINE DES ARPAJONNAIS]





[EDITO]

Ce numéro du « Mag d'Arpajon » retrace, notamment, l'inauguration du centre social et culturel, couplée avec les animations du 30^{ème} anniversaire de l'association, gestionnaire.

Ce nouveau bâtiment a fait l'unanimité auprès des nombreux participants aux différents événements de cette semaine qui ont pu le découvrir et apprécier ses qualités. Au-delà de cet investissement de près de 3 millions d'euros, qui marquera la vie de la commune, la volonté municipale d'offrir un cadre de vie agréable et sécurisé se traduit par de nombreux aménagements plus modestes mais indispensables à notre qualité de vie.

La collecte des ordures ménagères, assurée par les services de la C.A.B.A, va évoluer dès l'automne. Les services municipaux préparent les emplacements des futurs containers qui seront installés dans les quelques rues du centre d'Arpajon non encore équipées (rue Dausier, avenue Milhaud, rue Felix Ramond, avenue du général Leclerc...).

Les emplacements bénéficieront d'un habillage réalisé par les services techniques qui assurera le maintien en place des containers et l'esthétique de la voie publique. Les sacs plastiques seront donc avantageusement remplacés par ces containers accessibles 24h/24h, sans souci des jours de ramassage.

La zone rurale (hors centre-ville, Milly Crespiat, Carbonat, Esmolés) sera

également dotée de Points d'Apport Volontaire qui permettront de déposer, sur un même site, les déchets ménagers secs, humides, ainsi que le verre sur de nouvelles plateformes en cours d'installation. Une information complète et détaillée sera fournie par la C.A.B.A à chaque arpajonnais (se) concerné(e) dès le mois de septembre. J'espère que cela facilitera un meilleur tri de nos déchets et un meilleur visage de nos rues et de nos routes.

La question du stationnement sera également traitée dans cette même période grâce à la création de 2 parkings publics gratuits supplémentaires. L'un, situé dans le prolongement du centre technique municipal, comptera plus de 30 places. L'autre, implanté entre l'école et la maison de retraite, pourra accueillir de 40 à 50 véhicules. Ces emplacements nouveaux, ouverts à tous, auront vocation à être utilisés par les agents et salariés qui stationnent à la journée et mobilisent ainsi les places utiles pour les visiteurs de nos commerces et services administratifs. Les contacts pris avec les différents employeurs concernés nous permettent d'espérer un engagement de tous à respecter cette répartition nouvelle, au bénéfice de tous et d'une plus grande attractivité du centre-ville. La réunion publique sur ce thème a permis de préciser ces projets qui ont fait l'objet d'un consensus des participants.

La création de voies de déplacements doux protégées se poursuit. Les aménagements, tels que ceux de l'allée de Conros et la mise en service d'une voie sécurisée en bord de la route de Vézac (de Roquetorte à la rue Antonin Dusserre) seront poursuivis afin de répondre aux besoins de tranquillité au bord de nos voies. C'est dans cet esprit que nous allons engager une réflexion sur le réaménagement du secteur du cimetière.

Vous le voyez, vos élus sont au travail, et la rentrée de septembre sera active.

Bon été à tous.

*Votre Maire,
Michel ROUSSY*

DECES DE M. ROBERT MEYRONNEINC MAIRE D'ARPAJON DE 1959 A 1977



Né le 16 mai 1926 à Mauriac (15), M. MEYRONNEINC fut médecin généraliste de 1953 à 1974. D'abord à Murat (1953 à 1956), puis à Arpajon (1956 à 1974).

L'une de ses grandes fiertés a été son engagement dans la vie d'Arpajon dont il fut Maire de 1959 à 1977, et Conseiller Général du canton de 1973 à 1985.

M. MEYRONNEINC était Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques et dans l'Ordre du Mérite.

M. le Maire et le Conseil Municipal lui rendent hommage pour son action au service de ses concitoyens.

PLAN LOCAL D'URBANISME

**RÉUNION PUBLIQUE
JEUDI 2 JUILLET À 20H00
SALLE DE LA VIDALIE
REVISIONS N°5 ET 6**

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2

Mise à disposition du dossier et d'un registre destiné à recevoir les observations de toute personne intéressée, en mairie aux heures habituelles d'ouverture du lundi 22 juin à 13h30 au samedi 25 juillet à 12h00.



INAUGURATION DE LA PASSERELLE DU CHEMIN PIETONNIER A ROQUETORTE

Afin de sécuriser le cheminement piétonnier en bordure de la RD 990 de Roquetorte jusqu'à Lazouquière (ce cheminement piétonnier vient prolonger la liaison piétonnière des Courcières), emprunté notamment par de nombreux scolaires, la commune a décidé la réalisation des travaux suivants :

- élargissement et mise en forme d'un chemin piétonnier sur un linéaire de 320 mètres,
- réalisation d'une passerelle métallique de 10 m de longueur et d'une portée de 7 mètres afin de permettre le franchissement d'un "boviduc",
- travaux d'enrobés au niveau des accès riverains.

L'ensemble des travaux, à l'exception des enrobés, a été réalisé intégralement en régie par les services techniques communaux. Ces travaux représentent un investissement de 13 000 euros.

La réalisation de cet aménagement a été rendue possible grâce au Conseil Départemental qui a autorisé l'occupation d'une partie du domaine public de l'emprise de la RD 990, et à M. Chapsal, agriculteur, qui a cédé gracieusement une bande de terrain le long de sa propriété pour permettre l'élargissement du chemin.

La manifestation a rassemblé plus d'une trentaine de riverains, en présence de M. le Maire, de M^{me} la Conseillère départementale, des Conseillers municipaux, de M. Chapsal et des agents des services techniques.



[ZOOM SUR...]

2 NOUVEAUX COMMERÇANTS



PASSION COIFFURE (Salon Mixte)

2 Chemin du Puy Gioli

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi (8h45 / 12h00 - 13h30 / 18h30)

Samedi (8h00 / 16h00)

Avec ou sans rendez-vous sous disponibilité

04.71.49.03.26

Contact e-mail

passioncoiffure2@orange.fr

PLEIN SAC

Audrey Couderc

14 Rue Marc Seguin

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi (9h00 / 18h00 non stop)

Samedi (9h00 / 12h30)

Vente de fruits, légumes et fromages aux particuliers

Possibilité de livraison à domicile



PROJET PETITE ENFANCE



M. le Maire, accompagné de M. Lassis, adjoint en charge de la petite enfance, M^{me} Fleys, directrice du centre social, M^{me} Eschery, responsable de «l'îlot câlin» et de Mme Falières, responsable du RAM, a décidé de réunir les assistantes maternelles et les municipalités du secteur dans le cadre du projet «Petite Enfance».

Étaient invités la CAF, la PMI, les assistantes maternelles de la crèche municipale, les assistantes maternelles (agrées Conseil départemental) du secteur concerné et les représentants des mairies concernées.

Le périmètre comprend les communes d'Arpajon, de Vézac, de Giou de Mamou, de Yolet, de Carlat et de Labrousse. Ces deux dernières ont manifesté la volonté de devenir communes partenaires du centre social. Des discussions sont en cours également avec Vézels Roussy.

Le but de cette réunion était de créer un premier contact avec les différents professionnels qui gravitent autour de la petite enfance. Les assistantes maternelles agréées du Conseil départemental sont évidemment en première ligne. Elles étaient entre 30 et 40 à avoir répondu à notre invitation.

Les différentes interventions, suite à un riche débat, ont pu amener un éclairage plus détaillé sur la philosophie du projet. Nous nous devons d'offrir une palette de solutions aux parents confrontés à la garde d'un enfant en bas âge. Le «multi accueil» (le nom définitif n'est pas encore arrêté) doit ou devrait apporter une réponse à chaque situation, si particulière soit-elle. C'est en ce sens que tous les professionnels ont leur mot à dire et ne pas penser que ce nouvel outil crée de la concurrence. C'est au contraire de complémentarité dont nous avons besoin.

Le RPE (Réseau Petite Enfance), dont le rôle a été rappelé par sa responsable, devient la pierre angulaire du dispositif au centre du mouvement et donc en contact permanent avec tous les acteurs.

Je profite de cet article pour vous rappeler que le planning 2015 pour la réhabilitation de «la maison de la petite enfance» a été arrêté (choix de l'architecte, des entreprises, montage financier, etc...). Les travaux commenceront en 2016. On peut espérer une ouverture de la structure dans le courant du premier semestre 2017.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir (ensemble), pour arriver, nous espérons, à un résultat qui donnera satisfaction à un maximum de familles.

La gestion de ce nouveau service sera confiée au centre social. Il était donc tout à fait normal que cette réunion soit une des composantes du programme de la semaine d'inauguration et d'anniversaire du centre.

Les différentes parties se sont séparées après avoir partagé le pot de l'amitié. Elles se sont engagées à se revoir régulièrement pour suivre l'évolution du projet.

Gérard Lassis

Adjoint chargé des relations avec le centre social

DES NOUVEAU-NES ET LEURS PARENTS ACCUEILLIS PAR LA MUNICIPALITE



De joyeux gazouillis ont résonné ce samedi 18 avril en mairie pour la réception des petits arpajonnais nés entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2014.

Les familles présentes ont pu faire connaissance avec les élus et les bébés ont posé avec grâce pour la photo.

Un livret de naissance a été offert à chacun d'eux en souvenir de cette manifestation.

PARTICIPEZ AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

[JEUNES]

5

Le samedi 16 février 2013 s'est déroulée l'installation du deuxième Conseil Municipal Jeunes. Au total, 21 jeunes élus (8 postes revenant au CM2 du groupe scolaire d'Arpajon et 13 au collège de la Ponétie) composent ce conseil.

Ce CMJ s'est rapidement mis au travail avec la visite du centre de tri de l'Yser, point de départ d'une réflexion de nos jeunes élus pour de nouveaux travaux sur la gestion des déchets. Ces jeunes restent pour nous un public dont les codes, les doutes, les fragilités et les espoirs sont le terreau d'expériences et d'échanges dont nous devons nous enrichir. Leurs engagements dans le CMJ permet aux jeunes de s'investir dans leur cité et d'y prendre des responsabilités citoyennes.

Les élus du CMJ d'Arpajon se sont engagés sur leur mandat à travailler sur toutes les questions relatives à la protection de l'environnement, à une meilleure gestion des déchets, à une prise en compte du tri et enfin à la possibilité de recycler et/ou donner une deuxième vie à ces déchets.

Le voyage à Poitiers a soldé comme convenu ce deuxième CMJ. Il nous a permis de rencontrer l'ambassadrice du tri de la Communauté d'agglomération du grand Poitiers qui nous a fait partagé son expérience en la matière. Cette entrevue, riche en échanges et en retour d'expérience, nous a ouvert l'esprit sur les outils pédagogiques mis à disposition par leur collectivité et qui pourraient devenir des supports de travail pour notre école. La deuxième vie de certains déchets valorisés pourrait donner des axes de réflexion à nos collectivités territoriales et nos jeunes devenir ainsi forces de proposition.

Au delà du mandat, il est nécessaire en tant qu'adulte de se poser des questions sur le fond et sur la forme. L'investissement personnel au sein du CMJ est variable selon les jeunes élus. Certains se présentent mais ne s'engagent pas ou peu après leur élection. Il est donc important de sensibiliser les jeunes en amont sur la signification de cet acte d'engagement. Sur la totalité du groupe on peut saluer nos ex éco-liers devenus entre temps collégiens qui se sont donnés à fond dans les actions et tout au long de leur mandat. Sauf quelques exceptions, ils étaient tous là pour clore ces 2 années, motivés, investis et heureux je crois, de participer à ces moments de partage, de fous rires, ensemble et dans un même esprit celui de la solidarité et du vivre ensemble. Ce voyage à Poitiers restera certes un aboutissement de leur mandature, de leur projet sur le développement durable, mais il marquera aussi une ouverture, une envie de continuer, s'engager dans la durée. Alors le bilan pour nous adultes est très rassurant car sur 21 élus, la moitié s'interroge sur une nouvelle mandature et 8 jeunes se disent prêts à repartir.



Pour le futur CMJ, ce qu'il faut retenir

Pour être électeur :

- Etre résident de la commune d'Arpajon sur Cère
- Etre élève de CM2 et scolarisé à l'école d'Arpajon ou au collège de la Ponétie
- Avoir maximum 16 ans
- Avoir une autorisation parentale
- Fournir une attestation de résidence qui justifie votre domicile sur la commune d'Arpajon

Pour être candidat :

- Faire acte de candidature et présenter une profession de foi
- Avoir une autorisation parentale
- Avoir pour objectif de s'investir dans la vie de sa commune
- Fournir une attestation de résidence qui justifie votre domicile sur la commune d'Arpajon.

Les électeurs se porteront candidats, munis de l'autorisation parentale lors des inscriptions sur les listes électorales de leur établissement scolaire. Tous ces documents seront disponibles à la Vie scolaire du collège la Ponétie partenaire de l'opération et collège de secteur, à l'école d'Arpajon ainsi qu'en mairie.

Dates à retenir :

- **Du 2 au 15 septembre 2015** : inscriptions sur la liste électorale déposée dans chaque établissement ou en mairie aux heures d'ouverture.
- **Du 15 au 22 septembre 2015** : préparation de la campagne électorale avec réunion de tous les candidats.
- **Le 30 septembre 2015 de 9h à 12h** : élection.

Toutes ces dates sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées. Une information sera donnée à la rentrée scolaire dans chacun des 2 établissements scolaires concernés.

Pour toutes informations relatives à l'élection n'hésitez pas à contacter la Mairie d'Arpajon sur Cère : 04 71 63 67 83.

Sylvie Mariou



INAUGURATION DU CENTRE

30 ans, quel bel âge ! La maturité, le début de la sagesse et encore plein d'énergie, plein de projets. Oui le centre social fête ses 30 ans (31 pour être très précis, on retiendra 30). Et quel beau cadeau ! Un bâtiment flambant neuf ; alors pourquoi ne pas faire les deux ensemble (anniversaire et inauguration) ? C'est la décision conjointe de la municipalité et des responsables du centre.



3 millions d'euros ! C'est le plus gros investissement de la municipalité depuis 20 ans avec la maison de retraite.

Bien sûr que cette fête n'a pas été totale car empreinte de tristesse. On ne perd pas un président de façon brutale sans accuser le coup. Gérard (Conrié), nous te disons encore une fois merci. Je me permets d'y associer ton ami Jean (Seguy). Parce que 2 présidents en 30 ans, c'est remarquable. Il fallait être pionnier en la matière et porteur de «belles valeurs» pour créer il y a 30 ans ce magnifique outil. Merci à M. Destannes et à ses équipes successives pour en être arrivé là.

Bien sûr qu'il est facile de répéter les mots ouverture, tolérance, mixité sociale, éducation populaire, encore faut-il en retrouver l'application dans le quotidien d'un centre social parce que je rappelle les valeurs fondatrices des centres sociaux : dignité humaine, solidarité et démocratie.

Pourquoi avoir cité le maire et ses différentes équipes ? Tout simplement parce qu'il faut une volonté politique forte et constante pour donner les moyens nécessaires et suffisants à l'application de ces principes et de ces valeurs.

Les moyens, ils peuvent être humains ou matériels, c'est la combinaison des deux qui fera une alchimie garante de tout ce dont on vient de parler.

Alors faisons un rêve ensemble, dans un contexte de mutation de société, générateur d'incertitudes, que nos valeurs soient perpétrées par le plus grand nombre.

Je l'ai déjà écrit, lors d'une assemblée générale, je le redis, cet outil est le vôtre, il doit vous apporter l'occasion de se rencontrer, de partager, de «vivre ensemble».

La vocation d'un centre social, c'est aussi :

- d'être un espace d'animation de la vie sociale ouvert à tous
- d'être un équipement polyvalent de proximité
- d'avoir comme objectif permanent la recherche du mieux-être en étant acteur et citoyen.

J'espère que les différentes animations qui ont rythmé cette semaine d'inauguration et d'anniversaire ont permis que les valeurs fondatrices (auxquelles nous tenons tant) soient partagées par le plus grand nombre.

Gérard Lassis
Adjoint chargé des relations avec le centre social

ON ET 30 ANS E SOCIAL



LE CSA MET EN PLACE UN PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL POUR SON ECOLE DE FOOT

Le Cercle Sportif Arpajonnais a travaillé au développement de son école de foot avec la mise en place du programme éducatif fédéral défini par la Fédération Française de Football.



Pendant les dernières vacances de Pâques, le CSA a mis à profit son traditionnel stage de Pâques, ouvert à tous les licenciés du bassin aurillacois, afin de développer les thématiques de ce programme. Pendant trois jours, outre les jeux, exercices et matchs de football, cent dix jeunes de 5 à 15 ans ont été sensibilisés à l'engagement citoyen, à la culture foot, aux règles du jeu et au fair-play, à l'environnement, à la santé

et aux addictions, grâce à l'intervention d'un fonctionnaire du commissariat de Police d'Aurillac spécialiste dans ce domaine. Ce stage s'est clôturé en présence de M. Michel Roussy, Maire d'Arpajon, M. Jean-Pierre Joanny, Adjoint aux sports, ainsi que de M. Milvaque, Président du District du Cantal et de M. Rochès, responsable de la mise en place du programme fédéral à la Ligue d'Auvergne de football.



Toujours dans le même cadre, le jeudi de l'ascension, le CSA a organisé un tournoi U15 réunissant 16 équipes venues du Cantal ainsi que des départements limitrophes : Montferrand, Brive la Gaillarde, Decazeville, Bretenoux, Nonards et Argentat.

Pour sa première édition, le tournoi a remporté un franc succès. Dans la matinée, pendant le déroulement du tournoi, les jeunes ont assisté à une intervention de Pierre Antoine Montagut, arbitre du CSA sur le thème des gestes de l'arbitrage.



D'ailleurs, les matchs ont été notamment arbitrés par des jeunes du CSA porteur d'un t-shirt « Tous Arbitres » afin de promouvoir le fair-play et le respect des règles du jeu. La finale a vu une opposition 100% corrézienne entre Argentat et Brive remportée 1-0 par les brivistes qui se sont vu remettre leur trophée par le président du CSA et par Jean-Pierre Joanny, adjoint au sport.

Ceci est une évolution majeure dans l'organisation de manifestations footballistiques où les règles de vie côtoient les règles du jeu. Le CSA a déjà prouvé à deux reprises qu'il était tout à fait possible d'allier les deux et que les jeunes prennent davantage de plaisir dans la pratique de leur sport favori dans le respect de ces règles.



LE VÉLO CLUB SANSAC ARPAJON ASSURE LA RELÈVE

Le Vélo Club Sansac-Arpajon a décidé de mettre en place une école de vélo dans laquelle des jeunes enfants de 6 à 14 ans peuvent s'exprimer sur des épreuves cyclistes qui leur sont réservées.

Ainsi, nous avons, en 2015, 14 enfants toutes catégories confondues qui s'initient à toutes les disciplines du cyclisme (route, cyclo-cross, piste) et remportent des victoires et de nombreuses places d'honneur. Ils ont pour chef de file Quentin Bornes, qui a déjà engrangé 10 victoires.

De cette école, qui a débuté en 2011, sont issus les cadets Kévin Vidal, Jean-Edouard Lacoste, Pierre Pettorossi et Baptiste Prociwicz, qui en disputant le Tour du Cantal Cadets se confrontent au gratin du cyclisme d'Auvergne, de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes.

Le président du Vélo Club Sansac-Arpajon et les éducateurs dynamisent cette école de vélo et leur objectif est de conserver ces jeunes dans les catégories supérieures pour en faire des coureurs de bon, voire d'excellent niveau.

En ce début de 2015, le Vélo Club Sansac-Arpajon a organisé à Sansac-de-Marmiesse le souvenir René Issiot et les deux prologues en minimes et cadets, qui ont remporté un grand succès.

Le 23 mars 2015, une épreuve a été organisée à Saint Mamet pour les écoles de vélo, puis le 19 avril a été mise sur pied une épreuve en journée complète avec des jeux cyclistes, du cyclo-cross, des sprints et des courses sur route à Giou-de-Mamou qui ont vu la participation de nombreux enfants.



Début août, dans le cadre de la Semaine cantalienne, il va organiser une épreuve hommes à Junhac et une épreuve pour les féminines à Arpajon.

Nous remercions tous ceux qui contribuent à la bonne marche de notre association, nos sponsors, nos annonceurs publicitaires.

Merci également aux communes de Sansac-de-Marmiesse et d'Arpajon, au Conseil départemental, au Comité départemental et à tous les bénévoles qui permettent au Vélo Club Sansac-Arpajon de vivre et de continuer sa route en surmontant les obstacles et les difficultés sans se départir de ses objectifs primordiaux : promouvoir le cyclisme, assurer la formation, développer la vie associative.

Renseignements :

- **Michel Lours, Président au 04.71.62.86.19**
lours.michel@neuf.fr

- **Odette Malgouzou, Vice-Présidente, au 04.71.64.05.47**
valerie.malgouzou@orange.fr

la fête des voisins



Lolier

Les quartiers d'Arpajon qui participent à la fête des voisins sont de plus en plus nombreux. Cette année, 8 quartiers ont répondu présents. Les résidents de Carbonat, du Bousquet, des Planières, de Senilhes, des Pissades, de Lolier, du Puy Gioli se sont mobilisés pour cette 15^{ème} édition en organisant une rencontre intergénérationnelle. A noter que le quartier des Pradels organisera un rassemblement dans le courant du mois de juillet.



Carbonat



Le Bousquet



Les Planières



Les Pissades



Le Puy Gioli



Senilhes

Arpajon Cap 2020

La couverture téléphonique, partout sur le territoire et notamment dans le Cantal, est un élément clef pour le développement économique mais aussi pour l'égalité des territoires. Mi-mars, à l'issue du Comité Interministériel à l'Égalité des Territoires, le gouvernement annonçait une série de mesures afin de favoriser l'accès à Internet et à la téléphonie mobile dans les zones rurales et surtout afin de résorber les zones blanches. Après avoir réuni les opérateurs téléphoniques et le Président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), le Gouvernement est parvenu à un accord :

- Les opérateurs se sont engagés à couvrir l'ensemble des centres-bourgs des communes qui ne disposent, à ce jour, d'aucun service de téléphonie mobile (2G) d'ici la fin 2016.

- Concernant la 3G, les opérateurs devront apporter un service d'accès mobile à internet (3G) aux communes aujourd'hui non couvertes avant la mi-2017.

Enfin, les opérateurs formuleront des propositions afin de faciliter la diffusion, à l'ensemble des clients, d'équipements permettant d'apporter une couverture à l'intérieur des logements ou d'améliorer la réception.

Arpajon Avenir

Nous voici arrivés à la période estivale avec des zones sombres dans notre commune. En effet, lors du dernier conseil municipal, contre notre vive opposition, il a été décidé l'augmentation de la pression fiscale par la majorité.

Cette situation résulte de la majoration arbitraire des bases d'imposition de 0.9 % décidées par le gouvernement et ceci en période de stagnation des revenus et d'une inflation nulle voire négative.

Nous avons également constaté une baisse du montant des investissements par rapport aux années précédentes et nous le regrettons puisque cela sera encore un frein au développement de l'activité économique et de l'emploi.

Un nombre croissant d'Arpajonnais nous a fait part d'une dégradation de l'entretien de l'espace public de la commune ainsi que l'entretien du cimetière de Senilhes et ce malgré un nombre suffisant d'agent municipaux.

L'équipe d'Arpajon Avenir se félicite du résultat de l'élection d'Isabelle Lantuejoul au conseil départemental et remercie sincèrement tous les Arpajonnais et toutes les Arpajonnaises pour leur confiance.

Avec la Gauche Citoyenne

Nous souhaitons saluer ici l'initiative du Centre Social et Culturel d'Arpajon sur Cère ! Et oui ! Organiser une conférence débat sur « Laïcité et Education partagée », dans le cadre d'une « semaine solidaire et citoyenne » prouve que nous sommes finalement encore quelques-uns à nous préoccuper d'éducation. Il est intéressant d'aborder ces thèmes et ces principes, d'en parler, de les évoquer de manière déclarative, éventuellement brillamment : il est plus important encore de les mettre en actes, ici et maintenant.

Ces notions (solidarité, citoyenneté, éducation, laïcité...), si présentes dans le discours et les tribunes de la majorité municipale, semblent s'y cantonner et se contenter de rester sur le mode du vœu « pieux » ou être « déléguées » exclusivement au Centre Social et Culturel. C'est insuffisant !

Nous pensons que c'est l'affaire de tous et qu'il est temps d'éclairer les Arpajonnais sur le Projet Educatif (Local ou Territorial), sur ses objectifs, sa mise en œuvre, les coûts et recettes engendrés, les partenaires institutionnels et associatifs engagés, son organisation, ses liens avec l'école et les familles, son évaluation...

Nous attendons d'une Municipalité autre chose qu'une seule gestion comptable et autre chose qu'une succession d'opérations médiatiques de communication.

La liste « Avec la Gauche Citoyenne » avait mis au cœur de son projet l'Education intergénérationnelle et citoyenne : nous espérons (encore) être entendus. Pourquoi pas en débat (public) au Conseil Municipal ?

Les discours et déclarations ne valent que par leur mise à l'épreuve de la démocratie.

Exposition des Peintres d'Arpajon

Du 11 au 25/07
De 14h00 à 18h00
Moulin de la Cère

Fête Patronale de Senilhes

Samedi 18 et
Dimanche 19 /07

Festival baroque d'Auvergne

Mercredi 12/08 à 21h00
Eglise d'Arpajon

Fête des Associations

Samedi 12/09
Salle de la Vidalie

Directeur de publication
Michel Roussy

Rédacteur en Chef
Sylvie Boudou

Comité de Rédaction
Les Elus

Conception / Réalisation

Mairie 15 130
Arpajon-sur-Cère
Tél : 04 71 63 67 83
Fax : 04 71 64 68 04
www.arpajonsurcere.com
mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr
ISSN 2275-1858
Imprimerie :
ALBEDIA Tirage : 3 400
ex. Papier PEFC

La Fête à Arpajon sur Cère

Samedi 11 et dimanche 12 juillet 2015

LES ARDAJONNADES

1ère Fête
de la Truffade

